



L'ASSOCIATION

TIPA TIPA

VELO CLUB DE SAINT-DENIS

	7^{ème} Manche du Trophée SCOTT de VTT-XC	
X-COUNTRY DE LA SAVANE		
Samedi 23 avril 2011		
REGLEMENT PARTICULIER		

Lieu : Parking Héliogon, Plateau Caillou - SAINT-PAUL

CIRCUIT DE 5,5Km : nombre de tours selon les catégories

CIRCUIT Spécifique (1,3km): BE, PU, PO. Pré licencié: 0,5km

HORAIRES : 12h00 : Accueil, Emargement

13h30 : Départ des petites catégories (BE, PU, PO, PL)

13h30 : Benjamin 3 tours 3,9 Km

13h50 : Pupille 2 tours 2,6 Km

14h05 : Poussin 1 tour 1,3 Km

14h10 : Pré licencié 0,5 Km

14h20 : Mise en grille des grandes catégories

14h30 : Départ des grandes catégories

Homme, Master 1, Espoir : 8 tours

Junior : 7 tours

Master 2, Master 3 : 6 tours

Cadet : 5 tours

Minime : 3 tours

Dame Junior-Sénior : 4 tours

Dame Minime-Cadette : 3 tours

Non licencié : 2 tours

INSCRIPTIONS : Sur bulletin officiel auprès des clubs, qui transmettront au Comité Régional de Cyclisme par fax **avant le Jeudi 21 avril 12h00**.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

Licenciés FFC : 12 € plaque offerte si 1^{ère} course ; 5€ de pénalité en cas d'oubli de sa plaque.

Jeunes licenciés (Pré-licencié, Poussin, Pupille, Benjamin) : 6€

Non licenciés (15ans et +) : 25€ (20€ + 5€ de caution pour la plaque), certificat médical de moins de trois mois obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs.

***Pour les licenciés de 2010: renouvellement de la licence 2011 obligatoire.
Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2010 et avant.***

COMMISSAIRES : Patrick HUET, Pierrot NATIVEL, Eddy GOULJAR, Pascal MONTUSCLAT.

RAPPEL : tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

L'organisation se donne le droit de toute modification.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : BENARD Michel au 0692 87 92 29.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.

BONNE COURSE A TOUS !